Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 022-200076578-20260429-DE02CM290426-DE

Affaire n°2 à l'ordre du jour Année 2026

REPUBLIQUE FRANÇAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 29 avril,

Sur convocation en date du 23 avril 2026, le Conseil municipal s'est réuni en séance publique, en la Salle de conseil de Dinan Agglomération (8 Bd Simone Veil – Dinan), sous la présidence de Monsieur Didier LECHIEN, Maire de DINAN.

Membres en exercice : 35

ETAIENT PRESENTS : Didier LECHIEN (Maire), René DEGRENNE (Maire délégué), Chantal BOULOUX, Charles HOUZE, Laurence LE DÛ, Didier DERU, Odile MIEL-GIRESSE, Tanguy METROPE, Christine MASSART, Grégory PERETOU, Anne-Sophie GUILLEMOT, Yannick HELLIO, Nathalie MALIDOR, Jacques TOUMINET, Dominique ORHANT, Anne-Sophie MORIN, Yves KOZIEL, Sonia DABIN, Béatrice SAGORY, Philippe MORANT, Christelle BOUVIER, Laurent VANDAMME, Yann LUCAS, Marina BADOUAL, Camille SOUFFLET, Angèle COUELLAN, Stella CORBES, Clémence ESSEVAZ-ROULET, Emilie PINSON, Baptiste THEVELEIN.

ETAIENT EXCUSES : Olivier BOBIGEAT (pouvoir à Dominique ORHANT), Matthieu JOUNEAU (pouvoir à Laurent VANDAMME), Lydie PATRY (pouvoir à Christine MASSART), Sandra LE DREAN-SMEJKAL (pouvoir à Nathalie MALIDOR), Soilihi ABOUDOU (pouvoir à Baptiste THEVELEIN).

VOTANTS : 35

SECRETAIRE : Tanguy METROPE

* * *

FINANCES - Budget principal – Affectation du résultat 2025

Rapporteur : Didier DERU

L'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs prévoit, après l'approbation du compte financier unique (CFU) par le Conseil Municipal, un dispositif spécifique d'affectation budgétaire en section d'investissement de la totalité ou d'une partie du résultat de fonctionnement de l'exercice précédent.

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 022-200076578-20260429-DE02CM290426-DE

Le résultat de la section de fonctionnement est, conformément à l'instruction comptable et budgétaire M57, affecté en priorité à la couverture du besoin de financement dégagé par la section d'investissement compte tenu des restes à réaliser.

L'affectation s'avère possible dès lors que le résultat de fonctionnement de clôture est excédentaire.

La situation financière du CFU 2025 du budget principal fait apparaître les résultats ci-après.

A la clôture de l'exercice 2025 :

1) En section de fonctionnement :
   - Le total des recettes de l'année s'élève à (A) : 23 672 133,57 €
   - Le total des dépenses de l'année s'élève à (B) : 22 108 526,84 €

Le résultat de clôture, en fonctionnement, s'élève donc à (A-B) : 1 563 606,73 €

2) En section d'investissement :
   - Le total des recettes de l'exercice atteint (A) : 9 063 352,20 €
   - Le total des dépenses de l'exercice atteint (B) : 11 489 220,82 €
     (déficit d'investissement 2024 reporté inclus)

Soit un solde d'exécution de la section d'investissement de (A-B) : -2 425 868,62 €
Auquel il convient d'ajouter le solde des restes à réaliser 2025 (C) : **732 007,86 €**
Le besoin de financement de l'investissement 2025 ressort donc à - 1 693 860,76€

3) En rapprochant les deux sections à la clôture de l'exercice 2025, on constate :
   - Un excédent de clôture en fonctionnement pour : **1 563 606,73 €**
   - Un besoin de financement de l'investissement pour : **- 1 693 860,76 €**

4) Considérant la clôture du budget Port de plaisance au 31/12/2025, il y a lieu de reprendre le résultat de ce budget annexe au budget Ville.

A la clôture de l'exercice 2025 au budget Port :

En section de fonctionnement :
   - Le total des recettes de l'année s'élève à (A) : 118 099,47 €
   - Le total des dépenses de l'année s'élève à (B) : 88 930,35 €

Le résultat de clôture, en fonctionnement, s'élève donc à (A-B) : 29 169,12 €

En section d'investissement :
   - Le total des recettes de l'exercice atteint (A) : 34 851,55 €
   - Le total des dépenses de l'exercice atteint (B) : 50 817,47 €
     (déficit d'investissement 2024 reporté inclus)

Soit un solde d'exécution de la section d'investissement de (A-B) : -15 965,92 €
Auquel il convient d'ajouter le solde des restes à réaliser 2025 (C) : **0,00 €**
Le besoin de financement de l'investissement 2025 ressort donc à - 15 965,92 €

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 022-200076578-20260429-DE02CM290426-DE

En rapprochant les deux sections à la clôture de l'exercice 2025, on constate :

- Un excédent de clôture en fonctionnement pour : **29 169,12 €**
- Un besoin de financement de l'investissement pour : **- 15 965,92 €**

*
* *

Vu l'avis de la commission Ressources du 7 avril 2026 ;

Considérant le besoin de financement d'investissement,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE par 30 VOIX POUR et 5 ABSTENTIONS**, pour le budget principal :

- **D'AFFECTER**, l'excédent de fonctionnement de 1 592 775,85 € conformément au tableau de reprise des résultats ci-après :

RECAPITULATION GENERALE - CFU 2025 AFFECTATION DU RESULTAT - BUDGET PRINCIPAL	
Résultat d'investissement 2025	
Solde d'exécution d'investissement 2025 sur compte 001 **(A-B)**	-2 425 868,62 €
Solde d'exécution d'investissement 2025 au 001 BUDGET PORT **(A-B)**	-15 965,92 €
Solde des restes à réaliser investissement 2025 **(C)**	732 007,86 €
Solde des restes à réaliser investissement 2025 BUDGET PORT **(C)**	0,00 €
Besoin de financement de l'investissement 2025	**-1 709 826,68 €**
Résultat de fonctionnement 2025	
Résultat de l'exercice 2025	1 563 606,73 €
Résultat de l'exercice 2025 BUDGET PORT	29 169,12 €
Résultat à affecter	**1 592 775,85 €**
AFFECTATION	
En réserves sur le compte 1068	**1 592 775,85 €**
Report en section de fonctionnement sur le compte 002	**0,00 €**

Pour expédition certifiée conforme,
Le Maire,
Didier LECHIEN



Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 022-200076578-20260429-DE02CM290426-DE